

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Test de la démarche d'adaptation au changement climatique du projet LIFE Natur'Adapt à l'échelle d'une aire protégée

Ce document vise à présenter l'appel à manifestation d'intérêt (AMI).

Pour candidater merci de lire attentivement le dossier de consultation disponible ici :

<https://naturadapt.com/groups/ami-sites-test-du-projet-natur-adapt/documents/111/get>

PRÉSENTATION DE L'AMI

CONTEXTE

Le projet LIFE Natur'Adapt vise à intégrer les enjeux du changement climatique dans la gestion des espaces naturels protégés européens. Prévu sur 5 ans (2018-2023), il est coordonné par Réserves Naturelles de France (RNF), en s'appuyant sur un collectif dynamique de neuf autres partenaires. Il se structure autour de trois grands axes :

- ➔ l'élaboration d'outils et des méthodes opérationnels à destination des gestionnaires pour intégrer le changement climatique dans leurs pratiques de gestion ;
- ➔ le développement et l'animation d'une communauté apprenante autour du changement climatique et des espaces naturels protégés ;
- ➔ l'activation de tous les leviers nécessaires pour la mise en œuvre concrète de l'adaptation dans les territoires.

Pour cela, il est construit en 4 phases :

- ➔ Conception des méthodes et outils pour favoriser l'adaptation des aires protégées, en se basant sur l'existant et les besoins des gestionnaires (mi 2018 à mi 2019) ;
- ➔ Expérimentation de ces méthodes et outils sur six réserves partenaires du projet (mi 2019 à fin 2020) : Lilleau des Niges (1), Sixt-Passy (2), Chastreix-Sancy (3), Forêt de la Massane (4), Tourbières du Morvan (5), Petite Camargue Alsacienne (6).
- ➔ Révision et test sur 15 nouveaux sites (de 2021 à mi-2022), dont 3 pré-identifiés auprès de partenaires du projet ayant déjà expérimenté la méthode (LPO, FRNC, Asters)
- ➔ Révision et déploiement des résultats du projet auprès de toutes ses cibles aux échelles nationale et européenne (de mi-2022 à mi-2023).

En savoir plus sur le projet LIFE Natur'Adapt :

<https://naturadapt.com/groups/communaute/documents/78/get>

OBJECTIF

L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de sélectionner les 12 sites qui présentent les meilleures caractéristiques pour conduire la phase de test du projet LIFE Natur'Adapt.

Celle-ci vise à tester, évaluer et améliorer la démarche d'adaptation et les outils proposés (méthodologie de diagnostic de vulnérabilité et de plan d'adaptation, formation à distance, plateforme d'échanges) :

- ➔ revus suite à l'expérimentation ;
- ➔ avec des moyens réduits par rapport à ceux de l'expérimentation, afin de se rapprocher de « conditions réelles » hors projet LIFE ;

POURQUOI CANDIDATER?

La démarche Natur'Adapt est une opportunité pour :

- ➔ **Monter en compétence** sur le climat ;
- ➔ **Mieux connaître** son aire protégée et le territoire environnant, et **porter un autre regard** dessus ;
- ➔ **S'interroger** sur les vulnérabilités et les opportunités provoquées par le changement climatique ;
- ➔ **Développer une vision prospective**, à partager, de l'évolution de l'aire protégée sous l'effet du changement climatique ;
- ➔ **Anticiper** les évolutions et **réfléchir à ses pratiques** de gestion face au changement climatique ;
- ➔ **Lancer une dynamique** interne et locale autour du changement climatique et poser les premiers jalons d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation ;
- ➔ **Faire évoluer ses relations** avec les acteurs locaux, adopter un nouveau positionnement et réfléchir ensemble aux usages, présents et à venir ;

- ➔ sur d'autres sites, ayant notamment d'autres statuts de protection, le projet visant l'ensemble des gestionnaires d'aires protégées.

L'échantillon des 15 sites devra permettre de tester la démarche et les outils dédiés dans de nouveaux contextes, afin de combler certaines lacunes et de confirmer certaines hypothèses de la phase d'expérimentation, et ainsi de les améliorer avant leur déploiement à l'échelle nationale et européenne.

- ➔ **Communiquer différemment** sur son aire protégée et (ré)affirmer son rôle au sein du territoire.

Attention! La démarche Natur'Adapt n'est pas :

- ➔ Une étude scientifique ni une modélisation précise de l'évolution du climat et de la nature : il s'agit d'identifier des tendances et d'appréhender les incertitudes.
- ➔ Un travail exhaustif et figé : la démarche d'adaptation est un processus continu et itératif !
- ➔ Un catalogue d'actions nouvelles et innovantes : 90% des mesures d'adaptation sont des actions déjà en cours ou envisagées dans d'autres objectifs, l'innovation réside dans le changement d'approche de la gestion.
- ➔ Un livre de recette : chaque territoire doit construire sa démarche en fonction de son contexte.

CARACTÉRISTIQUES ATTENDUES DES SITES TEST

En lien avec les objectifs de la phase de test, il sera donc recherché une certaine complémentarité entre l'échantillon des 15 sites test et des 6 sites d'expérimentation.

Si certaines caractéristiques peuvent être communes, il est nécessaire de tester la méthode sur des sites ayant des caractéristiques peu ou pas représentées dans les 6 sites pilotes, en particulier en termes de milieux naturels (ex. :

habitats marins et souterrains), de localisation (sites hors France) et de statut de protection (ex. : Parc national, Parc naturel régional, site Natura 2000, de CEN, du conservatoire du littoral, RBI/RBD, etc.).

NB : Les caractéristiques des sites expérimentaux sont disponibles dans les annexes du dossier de consultation

ENGAGEMENTS DES SITES TEST ET DE RNF

Les sites retenus pour la phase de test devront :

- ➔ **S'immerger dans le projet** LIFE Natur'Adapt (réunion de démarrage, lecture des documents, navigation sur la plateforme, etc.) ;
- ➔ **Suivre la formation Natur'Adapt** (visionner une vingtaine de vidéos de 6-8min, consulter les ressources complémentaires, réaliser les exercices pratiques proposés, participer aux « classes virtuelles », soumettre les rendus attendus) et participer à son évaluation et sa finalisation (réponse à un questionnaire) ;
- ➔ **Mettre en œuvre la V2 de la méthodologie** Natur'Adapt de diagnostic de vulnérabilité et de plan d'adaptation (rapports à fournir) à l'échelle du site retenu, et participer à son évaluation et à son amélioration (entretien guidé et une réunion de partage) ;
- ➔ **Témoigner de sa démarche** locale d'adaptation auprès des partenaires du

projet (cf. entretien guidé et réunion de partage) et de la communauté Natur'adapt (plateforme en ligne) ;

- ➔ **S'impliquer dans le projet** LIFE Natur'Adapt, notamment en participant aux temps forts du projet dont un séminaire de 4 jours en mai 2022 ;
- ➔ **Contribuer à la promotion du projet** LIFE Natur'Adapt et à la diffusion de ses résultats, notamment au sein des réseaux dont le site choisi fait partie.

Selon les cas, la démarche pourra être plus ou moins approfondie : un échange préalable sera nécessaire entre RNF et chaque gestionnaire pour calibrer ensemble le niveau de détail possible et souhaité.

RNF accompagnera les sites tests dans leur démarche et versera à chaque site environ 18 000€, correspondant à une estimation du coût pour 67 jours de travail (50 jours pour la démarche propre au site et 17 jours de participation au projet) et des frais de déplacements.

CALENDRIER PREVISIONNEL

- Octobre 2020 : lancement de l'AMI
- Vendredi 30 octobre : webinaire de présentation de l'AMI
- Octobre à décembre : réception des candidatures
- Janvier à Février 2021 : analyse des candidatures et entretiens téléphoniques
- Mars 2021 : choix des 12 sites
- Juin 2021 : démarrage du test
- Mai 2022 : fin de la phase de test

CONDITIONS DE LA CONSULTATION

L'appel à manifestation d'intérêt prend la forme juridique d'un Marché à procédure adaptée à 12 lots.

DÉNOMINATION DES LOTS

Les lots ont été définis de façon à compléter l'échantillonnage de la phase d'expérimentation. Sont ainsi recherchés :

- **des habitats marins ou souterrains** pour que la démarche ait été testée sur les principaux types de milieux présents en France métropolitaine ;
- **des sites ayant un statut de protection autre que celui de réserve naturelle** pour s'assurer que la démarche développée et les outils dédiés soient applicables à tout type d'aire protégée ;
- **des sites en dehors de la France**, car le LIFE Natur'Adapt étant un projet européen, il est indispensable de tester ce qui est développé en France dans au moins un autre pays de l'Union Européenne.

Ainsi les 12 lots sont définis selon trois critères relatifs à l'aire protégée (leur statut de protection, les milieux représentés, leur localisation) :

- Lot n°1 : **Parc national** – Tous types de milieux – France métropolitaine
- Lot n°2 : **Parc naturel régional** – Tous types de milieux – France métropolitaine
- Lot n°3 : **Site Natura 2000** – Tous types de milieux – France métropolitaine

- Lot n°4 : **Réserve naturelle** – Tous types de milieux – France métropolitaine
- Lot n°5 : **Espace naturel sensible** – Tous types de milieux – France métropolitaine
- Lot n°6 : **Site de conservatoire d'espace naturel** (acquis et géré) – Tous milieux – France métropolitaine
- Lot n°7 : **Site de conservatoire du littoral** (acquis et géré) – Tous types de milieux – France métropolitaine
- Lot n°8 : **Autre statut d'aire protégée*** – Tous types de milieux – France métropolitaine
- Lot n°9 : Tout statut d'aire protégée – **Habitats souterrains** – Union Européenne (y compris France métropolitaine)
- Lot n°10 : Tout statut d'aire protégée – **Habitats marins** – Union Européenne (y compris France métropolitaine)
- Lot n°11 : Tout statut d'aire protégée – Tous types de milieux – **Site transfrontalier** (France - autre pays UE)
- Lot n°12 : Tout statut d'aire protégée – Tous types de milieux – **Pays de l'Union Européenne hors France**

* Tout type d'aire protégée répondant à la définition « espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés » (hors lots 1 à 7).

ÉTENDUE DE LA CONSULTATION ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Peut candidater : **tout organisme gestionnaire d'une aire protégée** (voir définition et liste en Annexe) hormis les bénéficiaires et financeurs du projet LIFE Natur'Adapt.

Le processus de sélection est prévu en 3 étapes en entonnoir :

- ➔ Evaluation de l'éligibilité des candidatures
- ➔ Notation et pré-sélection sur dossier d'une vingtaine de sites éligibles

- ➔ Approfondissement des candidatures des sites pré-sélectionnés (entretiens téléphoniques) et choix des 12 sites

Afin d'assurer la diversité des sites et des gestionnaires retenus, tout en respectant le code des marchés publics **un gestionnaire ne peut candidater qu'à un seul lot.**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles, chaque candidat :

- ➔ Officiellement **gestionnaire** du site proposé ;
- ➔ ET qui n'est ni bénéficiaire ni financeur du projet LIFE Natur'Adapt ;
- ➔ ET dont le site proposé bénéficie d'un **statut de protection** (cf. Annexe) ;
- ➔ ET ayant soumis un **dossier complet avant la date limite des candidatures** (31/12/2020 à 23:59)

- ➔ ET dont la **proposition financière est égale ou inférieure à l'enveloppe** prévue (18 000€ TTC par site).

Tout candidat ne répondant pas à l'ensemble de ces critères sera considéré comme non éligible et ne sera donc pas retenu dans la suite du processus de sélection.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Dans chaque lot, seront évalués pour chaque site:

- ➔ **LA QUALITÉ DE LA PROPOSITION : 50 %**
Modalités de réalisation envisagées (solidité et pertinence du projet au regard du projet LIFE Natur'Adapt, pragmatisme, respect des contraintes, délais et valeur ajoutée)
Motivation du candidat (organisme gestionnaire et personnel dédié)

- ➔ **LA PLUS-VALUE DU SITE : 40 %**
Représentativité du lot et transférabilité du projet proposé à d'autres sites
Particularités apportant une plus-value au projet et complémentarité avec les six sites expérimentaux
- ➔ **LE PRIX PROPOSÉ : 10 %.**

PIECES A FOURNIR

Dossier technique :

- ➔ **Présentation du candidat et du site** selon le modèle qui sera fourni (si possible sous format excel/calc)
- ➔ **Présentation du projet** selon le modèle qui sera fourni (si possible sous format excel/calc)
- ➔ **Lettre d'engagement** dûment complétée et signée par le responsable projet et par le représentant de l'organisme candidat

Dossier administratif :

- ➔ La déclaration en Préfecture (extrait de Kbis) ou tout autre document officiel prouvant l'existence juridique de l'organisme ;
- ➔ Un document prouvant qu'il est gestionnaire du site proposé (ex. délibération, arrêté, etc.) ;

- ➔ Un document justifiant de la création (décret, arrêté, délibération, etc) ou de la propriété du site par le gestionnaire) ;
- ➔ Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- ➔ Une attestation d'assurance valide (responsabilité civile et professionnelle) ;
- ➔ L'acte d'engagement dûment complété, daté et signé.

L'ensemble des pièces demandées sont à envoyer par mail à marina.gauthier-rnf@espaces-naturels.fr avant le 18/12/2020.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- ➔ Pour plus d'information sur le projet LIFE Natur'Adapt : <https://naturadapt.com/groups/ami-sites-test-du-projet-natur-adapt/documents/109/get>
- ➔ Rejoignez le groupe dédié à l'AMI sur notre plateforme Natur'Adapt : <https://naturadapt.com/groups/ami-sites-test-du-projet-natur-adapt>
- ➔ Consultez le dossier de consultation : <https://naturadapt.com/groups/ami-sites-test-du-projet-natur-adapt/documents/111/get>
- ➔ Pour poser vos questions relatives à l'AMI, merci d'utiliser le forum dédié : <https://naturadapt.com/groups/ami-sites-test-du-projet-natur-adapt/discussions>
Ou ami-sites-test-du-projet-natur-adapt@lists.naturadapt.com
- ➔ Un webinar de présentation de l'AMI aura lieu vendredi 30 octobre à 10h : <https://us02web.zoom.us/j/86250946129?pwd=ak92VTBpZGx2bFEwMkpKdDRDdWxZz09>
ID de réunion : 862 5094 6129 - Code secret : 047138 – Par téléphone : +33 1 7037 9729